



**les Nouvelles
Calédoniennes**

Published on LNC.nc | Les Nouvelles Calédoniennes, le Journal de Nouvelle Calédonie (<https://www.lnc.nc>)

Accueil > [EXCLU LNC] Sébastien Lecornu : « L'Etat impartial, ce n'est pas l'Etat en retrait ! » > [EXCLU LNC] Sébastien Lecornu : « L'Etat impartial, ce n'est pas l'Etat en retrait ! »

[EXCLU LNC] Sébastien Lecornu : « L'Etat impartial, ce n'est pas l'Etat en retrait ! »

Propos recueillis par Philippe Minard/ALP | Créé le 07.08.2020 à 11h15 | Mis à jour le 07.08.2020 à 11h26



Photo DR

Pandémie oblige, le nouveau ministre des Outre Mer ne peut se déplacer en Nouvelle-Calédonie comme il l'entend. Il a donc choisi de visiter la MNC à Paris, pour sa première sortie officielle consacrée au caillou. Connaissant parfaitement le territoire et ses représentants, il entend rappeler clairement et fermement le positionnement de l'Etat durant cette période pré-référendaire.

Quand comptez-vous venir en Nouvelle-Calédonie ?

Sauf contre-indication sanitaire, je pense me rendre en Nouvelle-Calédonie au mois d'octobre, et ce quel que soit le résultat du référendum. Par ailleurs, le moment sera venu de tenir un comité des signataires soit à Paris, soit sur place, à Nouméa. Nous déciderons du lieu naturellement au regard de la situation sanitaire du moment.

Comme tous vos prédécesseurs, votre position c'est « le respect de l'accord de Nouméa, tout l'accord, rien que l'accord ». Cela signifie que l'Etat est un observateur impartial du référendum ?

L'Etat est l'organisateur de cette consultation. Donc il est un acteur, mais pas un acteur partisan. L'Etat est le tiers de confiance de l'accord de Nouméa. C'est, me semble-t-il, un vrai rôle ! J'insiste cependant : l'Etat impartial, cela ne veut pas dire l'Etat en retrait. Bien sûr, l'Etat ne fait pas campagne et ne fera pas campagne pour le oui ou pour le non. En revanche, il y a une manière d'organiser la consultation. En faisant ce geste coutumier, jeudi matin à la maison de la Nouvelle-Calédonie à Paris, j'ai pu rappeler, lors de ma première prise de parole publique, que nous ferons tout ce qu'il est possible de faire, dans le cadre légal et réglementaire, pour assurer une participation la plus forte possible. Ensuite, est-ce que le Gouvernement, sous la présidence d'Emmanuel Macron, sera amené à dire des choses au lendemain de ce second référendum ? La réponse est naturellement oui. Le devoir que je m'assigne aujourd'hui en tant que ministre – ce que me demandent le Président de la République et le Premier ministre – c'est de tenir ce calendrier du 4 octobre ; c'est que ce référendum soit le plus parfaitement organisé. C'est aussi ce que m'ont demandé tous les responsables politiques calédoniens que j'ai eus au téléphone, qu'ils soient indépendantistes ou non-indépendantistes.

Il reste justement des questions et des demandes concernant les votes délocalisés...

Il y a effectivement une question spécifique autour des bureaux de vote délocalisés, qui concerne les iliens. Ces bureaux de vote ont déjà existé lors du premier référendum : nous avons d'ailleurs décidé de reconduire les inscriptions de 2018 sans que les électeurs aient de démarche à effectuer. La période de six semaines pour opter pour ces bureaux de vote, qui avait été validée de manière consensuelle il y a quelques mois, est désormais close. Il est vrai qu'un certain nombre d'acteurs politiques me demandent aujourd'hui de regarder ce point précis, car il semblerait que certains de nos concitoyens n'aient pas pu faire cette modification. Je viens donc de demander au Haut-Commissaire de saisir les maires pour avoir une idée précise du nombre de personnes pouvant être concernées par ce changement. En fonction de ces chiffres, je ferai des propositions, pour être facilitateur. L'Etat cherche des solutions. La réouverture des inscriptions peut s'avérer complexe sur le terrain juridique pour tenir le calendrier. On peut peut-être, par exemple, envisager des rotations aériennes gratuites le jour du 4 octobre pour permettre à ceux qui vivent à Nouméa de retourner dans leur île pour voter. Je suis très ouvert mais, sans retour chiffré, je ne pourrai répondre à la demande.

Le Gouvernement, sous la présidence d'Emmanuel Macron, sera amené à dire des choses au lendemain de ce second référendum.

Et pour les procurations ?

C'est lié à la fois à la mobilisation des électeurs et à la sensibilisation des officiers de police judiciaire en métropole et des autorités consulaires pour accueillir convenablement les demandes. Il semble qu'il y ait eu quelques refus, notamment à Paris, tout simplement parce que les fonctionnaires de police ne sont pas forcément au courant qu'il y a un référendum en Nouvelle-Calédonie le 4 octobre. Nous allons donc sensibiliser dès cette semaine tout un chacun par des consignes que nous passerons avec les ministres de l'Intérieur et des Affaires Étrangères.

Vous travaillez à rédaction et à la publication d'un outil pédagogique ?

Il faut s'accorder sur ce qu'est ce document. Ce n'est pas un document d'intention qui donnerait la position politique du Gouvernement de la République. En revanche, éclairer les électeurs sur les implications juridiques et dire le droit à "l'instant T", en fonction du "oui" ou du "non" ; autrement dit, lister les questions qui pourraient se poser dans les deux cas, cela participe à la clarification du scrutin. Ce document avait été proposé par Edouard Philippe. La crise Covid lui a fait prendre du retard. Je propose donc, de manière pragmatique, de reprendre comme base le document de 2018 qui n'avait fait l'objet d'aucune contestation – document passé relativement inaperçu, comme l'avaient relevé certains observateurs dont les experts de l'ONU – et de l'enrichir de manière factuelle pour le mettre à jour. J'ai donc demandé au Haut-Commissaire de réunir l'ensemble des parties prenantes dès la semaine prochaine.

Vous avez échangé cette semaine avec les présidents du gouvernement et du congrès, avec les présidents de Province, avec les parlementaires. Qu'avez-vous constaté ?

Beaucoup d'engagement pour la réussite de la campagne référendaire chez les uns et chez les autres. Beaucoup d'écoute mutuelle. Ce n'est pas une découverte pour moi car je les connaissais déjà. J'ai senti beaucoup de responsabilité chez tous les acteurs. Chacun a le sentiment de la gravité du moment et je les remercie de la qualité de ces échanges qui sont pour moi très précieux.



Sébastien Lecornu (gauche) a été accueilli par Joël Viratelle à la Maison de la Nouvelle-Calédonie pour une présentation détaillée des actions de cette représentation du territoire à Paris.

La situation politique n'est pas stable en Calédonie. Est-ce un sujet d'inquiétude ?

Par définition et par caractère, je suis attentif et vigilant. Je le répète, l'Etat impartial, ce n'est pas l'Etat en retrait, l'Etat muet ou immobile ! Je suis le ministre de tous les ultramarins et, à ce titre, je ne vais pas commettre d'ingérence dans la vie politique calédonienne. Je suis là pour faciliter, pour assister et pour accompagner l'ensemble des enjeux des dossiers calédoniens.

Le fait que le gouvernement de Thierry Santa ne soit pas forcément en capacité de durer n'est donc pas votre sujet ?

Ce n'est pas de mon ressort. La Calédonie a un statut particulier dans un contexte et un processus politique et juridique particuliers. Je ne suis pas un acteur politique ou partisan du territoire. Je suis ministre, et donc, je représente l'Etat.

Face à la crise du nickel en général et de la SLN en particulier, le député Philippe Gomès demande que « l'Etat, les actionnaires privés et les collectivités calédoniennes se réunissent pour surmonter la crise ». Que lui répondez-vous ?

Que l'Etat s'est considérablement engagé sur le suivi du nickel depuis de nombreuses années. Il continue de l'être pleinement, notamment en apportant son soutien financier et des garanties. Nous savons à quel point la question du nickel est politiquement importante mais elle a aussi ses vérités économiques. Les services de Bruno Le Maire sont engagés et mobilisés à travers, évidemment, l'actionariat de l'Etat.

Il y a un engagement présidentiel fort pour la Nouvelle-Calédonie, c'est une évidence.

La Calédonie va-t-elle être concernée par le plan de relance économique voulu par le Président de la République ?

A certains égards oui, dans le respect des compétences de chacun. Nous travaillons notamment sur les outils de transition écologique. Dans un univers insulaire, les questions de l'eau, des déchets, des mobilités, de l'énergie portent soit des promesses fabuleuses soit des enjeux difficiles à régler. Les enjeux difficiles, c'est par exemple les déchets. En revanche, on sait très bien que la production d'énergie ou la protection de la biodiversité sur une île ou un archipel est une opportunité. J'avais pu le mesurer pleinement lorsque j'ai accompagné dans mes fonctions précédentes le parc marin de la mer de Corail.

Le dossier calédonien est traditionnellement suivi et traité par Matignon. Votre ministère va-t-il de nouveau exister avec votre nomination ?

C'est effectivement un dossier qui appelle un engagement politique de haut niveau et le Premier ministre s'inscrit dans la lignée de ses prédécesseurs sur ce dossier. Il n'a échappé à personne que je suis passionné par la Nouvelle-Calédonie. Si Jean Castex a proposé ma

nomination au Président de la République, il y a sûrement une raison... Enfin, ce dossier retient l'attention de chaque instant du Président de la République en personne.

Depuis votre nomination, Emmanuel Macron a-t-il évoqué le sujet du référendum avec vous ?

Très régulièrement. Il n'y a pas une journée où le Président de la République ne me pose des questions sur l'actualité des Outre-mer en général et sur celle de la Nouvelle-Calédonie en particulier. Le Président a été très marqué par son voyage en Nouvelle-Calédonie. Il a même pu dire qu'il avait été bouleversé par les rencontres qu'il avait pu y faire. Il y a un engagement présidentiel fort pour la Nouvelle-Calédonie, c'est une évidence.

Vous n'avez jamais caché vos ambitions sénatoriales. Si vous êtes élu, abandonnez-vous votre ministère ?

C'est au Président de la République et au Premier Ministre de décider de mon avenir ministériel. Ma candidature aux sénatoriales doit être regardée pour ce qu'elle est : je suis un enraciné, je suis un élu local, quelqu'un qui aime mon "chez moi". J'aime ma Normandie et mon département de l'Eure. Je veux représenter à la chambre des territoires le département dans lequel j'ai grandi et que j'ai eu l'honneur de présider. Comme vous le savez, la loi est bien faite et prévoit que les ministres qui sont députés ou sénateurs soient temporairement remplacés par une autre personnalité de leur liste, le temps de leur mission au Gouvernement, au nom de la séparation des pouvoirs.

MERCI DE VOUS IDENTIFIER

Vous devez avoir un compte en ligne sur le site des Nouvelles Calédoniennes pour pouvoir acheter du contenu. Veuillez vous connecter.

J'AI DÉJÀ UN COMPTE

Nom d'utilisateur ou d'e-mail *

Saisissez votre nom d'utilisateur pour LNC.nc | Les Nouvelles Calédoniennes

Mot de passe *

Saisissez le mot de passe correspondant à votre nom d'utilisateur.

[Mot de passe oublié ?](#) ⁽¹⁾

JE N'AI PAS DE COMPTE

- Vous n'avez pas encore de compte ?
- [Créer un nouveau compte](#) ⁽²⁾

Vous avez besoin d'aide ? Vous souhaitez vous abonner, mais vous n'avez pas de carte bancaire ?

Prenez contact directement avec le service abonnement au (+687) 27 09 65 ou en envoyant un e-mail au [service abonnement](#) ⁽³⁾.

Source URL: <https://www.lnc.nc/article/exclu-lnc-sebastien-lecornu-l-etat-impartial-ce-n-est-pas-l-etat-en-retrait> asdasdasdad

Links

[1] <https://www.lnc.nc/user/password>

[2] <https://www.lnc.nc/user/register>

[3] <https://www.lnc.nc/formulaire/contact?destinataire=abonnements>